



Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. limitée
6 juin 2018
Français
Original : anglais

Groupe d'examen de l'application

Neuvième session

Vienne, 4-6 juin 2018

Projet de rapport

Additif

V. Questions financières et budgétaires

1. Le Secrétaire a présenté les dépenses engagées au 28 février 2018 pour le fonctionnement du Mécanisme d'examen au cours des premier et deuxième cycles, les dépenses prévues pour l'achèvement du premier cycle et celles prévues pour les deux premières années du deuxième cycle. Il a également présenté des informations détaillées sur les ressources issues du budget ordinaire de l'ONU et des contributions volontaires.

2. En ce qui concerne les ressources du budget ordinaire mises à la disposition du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2018-2019, le Secrétaire a expliqué que la création de trois postes supplémentaires avait été approuvée par l'Assemblée générale à l'appui du deuxième cycle du Mécanisme d'examen, postes qui seraient imputés au budget ordinaire, et a noté que compte tenu de la création de ces trois postes, les ressources à prévoir au budget ordinaire au titre du modèle de financement mixte du Mécanisme, conformément aux résolutions pertinentes de la Conférence, étaient désormais plafonnées.

3. En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires nécessaires pour le premier cycle du Mécanisme, le Secrétaire a expliqué que les prévisions de dépenses pour les quatrième et cinquième années avaient été partiellement révisées de sorte que le montant estimatif total des dépenses pour l'achèvement du premier cycle avait été réduit de 35 300 dollars des États-Unis.

4. Le Secrétaire a en outre informé le Groupe qu'il avait révisé les prévisions de dépenses pour les deux premières années du deuxième cycle et calculé les coûts prévisionnels pour les troisième et quatrième années du deuxième cycle sur la base des paramètres énoncés dans la note du Secrétariat intitulée « Coûts de fonctionnement prévus pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption », figurant dans le « Rapport de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption sur les travaux de sa sixième session, tenue à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) du 2 au 6 novembre 2015 » (CAC/COSP/2015/10). Ces prévisions révisées ont été établies compte tenu du fait qu'aucun poste ne devait être financé par des ressources extrabudgétaires à compter du 1^{er} janvier 2018 et que les mesures d'économie actuellement en place continueraient d'être appliquées.



5. Par rapport aux prévisions précédentes, les coûts prévus pour l'achèvement des examens des deux premières années du deuxième cycle ont été réduits de 1 791 900 dollars des États-Unis. Le Secrétaire a en outre informé le Groupe que toute décision du Groupe de lever les mesures de réduction des coûts liés aux voyages représenterait des dépenses supplémentaires estimées à 1 208 200 dollars des États-Unis pour l'achèvement de l'ensemble des examens du deuxième cycle.

6. Exprimant sa gratitude pour les contributions volontaires versées par les États à l'appui du Mécanisme, le Secrétaire a appelé l'attention sur le manque de fonds extrabudgétaires. Compte tenu des annonces de contributions que l'ONU DC avait reçues après le 1^{er} mars 2018, le premier cycle et les deux premières années du deuxième cycle ont été entièrement financés, tandis que pour les troisième et quatrième années du deuxième cycle, il y avait un manque à financer de 2 914 500 dollars des États-Unis. En conséquence, le Secrétaire a mis en garde contre le ralentissement des efforts de mobilisation de fonds.

7. Plusieurs orateurs se sont déclarés satisfaits de la transparence et de la clarté des rapports financiers du Secrétariat, qui constituaient une base utile pour les délibérations.

8. Certains orateurs ont demandé des informations plus détaillées sur l'utilisation des langues dans les examens par pays, ventilée par région, afin de mieux comprendre les incidences sur les coûts et la charge de travail. Dans ce contexte, un orateur a donné l'exemple des efforts déployés par son pays pour que l'examen de pays se déroule en une seule langue au lieu de trois. D'autres orateurs, soulignant l'importance du multilinguisme dans le contexte du Mécanisme, ont mis en garde contre toute mesure qui aurait une incidence négative sur la qualité des examens de pays.

9. Tout en indiquant que son pays appuyait pleinement l'actuel modèle de financement mixte et se félicitant de l'incidence positive des mesures de réduction des coûts, un orateur a appelé à redoubler d'efforts pour réduire les coûts et a proposé de réduire le nombre d'examens par an afin répartir les ressources extrabudgétaires nécessaires sur une plus longue période et d'envisager de réduire le nombre de réunions. L'orateur a également reconnu le rôle important que jouaient les ressources extrabudgétaires pour couvrir les manques à gagner du deuxième cycle et la nécessité de veiller à ce que les mandats soient durables dans le contexte de la situation financière de l'ONU DC.

10. Plusieurs orateurs ont exprimé leur ferme soutien au Mécanisme d'examen, notamment sous la forme de contributions extrabudgétaires, et ont appelé tous les pays à soutenir financièrement le Mécanisme dans la limite des ressources dont ils disposaient.

11. Certains orateurs ont estimé que le Mécanisme devrait être intégralement financé par le budget ordinaire de l'ONU afin d'en assurer la viabilité et l'impartialité.

12. Le Secrétaire a réaffirmé l'engagement sans faille du Secrétariat à assurer la plus haute qualité des examens et a rappelé son engagement en faveur du multilinguisme dans le cadre du Mécanisme, tout en soulignant que la limitation de l'utilisation des langues lors d'un examen de pays était encouragée sur une base volontaire. Le Secrétaire s'est également engagé à fournir des informations plus détaillées sur l'utilisation des langues lors des examens de pays, avec des données ventilées par région.